

Communiqué de presse

Lucerne, 24 juin 2021

Une étude consacrée aux conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les écoles de musique suisses met en évidence un recul des inscriptions

La situation liée à la pandémie a des effets sur les inscriptions dans les écoles de musique: ainsi, comme le montre une étude de l'Association suisse des écoles de musique et de la Haute École Spécialisée de Lucerne, le nombre d'élèves qui se sont inscrits pour des cours de chant ou d'instruments à vent au semestre d'automne 2020/21 a reculé. Par contre, les inscriptions pour des cours de piano ont augmenté.

Que ce soit pour apprendre l'accordéon ou le chant solo ou participer à des projets de groupes de musique: un enfant sur trois fréquente l'une des nombreuses écoles de musique que compte notre pays. Ces dernières, tout comme l'école obligatoire, ont maintenu leur offre pendant la pandémie. Mais elles ont dû par moments passer à des solutions en ligne et même, lorsque les mesures contre le Covid-19 étaient les plus strictes, annuler totalement certaines formes de cours, comme l'enseignement en grands groupes. Pour étudier plus précisément les conséquences qui en ont résulté pour les écoles de musique au semestre d'automne 2020/21, l'Association suisse des écoles de musique (ASEM) et la Haute École Spécialisée de Lucerne ont mené une enquête auprès de 391 écoles de musique rattachées à l'ASEM. Dans le cadre de cette enquête, 219 directrices et directeurs d'écoles de musique de toute la Suisse ont donné des informations sur leur situation.

60% des écoles de musique n'ont pas bénéficié de soutien financier extraordinaire

132 écoles de musique (environ 60%) ont indiqué n'avoir bénéficié jusqu'ici d'aucun soutien financier extraordinaire en lien avec les mesures contre le Covid-19. Environ 21% des écoles de musique ont obtenu des fonds extraordinaires des pouvoirs publics, et environ 13% des contributions visant à couvrir la réduction des horaires de travail. Près de 11% ont utilisé leurs propres réserves pour faire face aux besoins immédiats.

Recul des inscriptions parfois supérieur à 10%

Plus de la moitié des écoles de musique ont enregistré des reculs dans l'enseignement instrumental et vocal individuel au semestre d'automne 2020/2021 par rapport à la même période de l'année précédente. Ces baisses ont parfois dépassé les 10%. Par comparaison, les reculs ont été moins marqués dans les autres formes d'enseignement, comme les cours en grands groupes, les offres pour ensembles et grandes formations, ou encore dans le domaine préscolaire: ici, seulement environ une école de musique sur trois indique avoir enregistré des diminutions.

«Pour certains parents, les incertitudes quant aux conséquences de la pandémie jouent certainement un rôle dans la décision d'inscrire ou non leur enfant à une école de musique», relève le directeur du projet Marc-Antoine Camp, de la Haute École Spécialisée de Lucerne.

L'intérêt pour les instruments à vent et le chant diminue, celui pour les instruments à clavier augmente

Un nombre particulièrement élevé d'écoles de musique ont indiqué que le nombre d'inscriptions dans l'enseignement du chant avait reculé en raison de la pandémie (26%). Un peu moins de 11% des écoles de musique attribuent en revanche le recul à une tendance pluriannuelle.

La moitié environ des écoles de musique ont enregistré des baisses d'inscriptions dans les bois et les cuivres. Si un tiers des écoles de musique ont attribué ces baisses à une tendance pluriannuelle, au moins 14% des écoles de musique estiment que la pandémie est responsable du recul observé

dans ces deux groupes d'instruments.

Selon le directeur du projet Marc-Antoine Camp, le chant choral et la pratique d'instruments à vent ont été particulièrement touchés par le renforcement des mesures de protection. En conséquence, les médias ont souvent parlé des risques potentiels de contamination dans ces domaines. «Cela a certainement joué un rôle sur le fait que les reculs soient si élevés ici», explique-t-il.

Pour les instruments à clavier, la situation est très différente: «L'apprentissage du piano était déjà en vogue avant la pandémie, mais il a en plus profité du confinement», souligne Marc-Antoine Camp. Ainsi, les écoles de musique évaluent à près de 10% l'augmentation du nombre d'inscriptions liée au Covid-19.

Mesures prises *online* et *offline*

Pour enrayer le recul, la plupart des écoles de musique ont pris des mesures spécifiques: ainsi, près des trois quarts des prestataires ont accordé des délais d'inscription flexibles ou proposé des offres découverte élargies (49%). Les effets de ces deux mesures sur les nombres d'inscriptions ont été jugés particulièrement positifs. Environ la moitié des écoles de musique ont utilisé les canaux numériques pour permettre aux personnes intéressées de découvrir les différents instruments. «Cependant, le principal intérêt de ce genre de présentation est que l'on peut essayer soi-même les instruments. C'est pourquoi les mesures en ligne ont finalement été jugées peu efficaces par la plupart des écoles de musique», explique Marc-Antoine Camp.

Les conséquences à long terme sont encore ouvertes

«Les répercussions de la pandémie de coronavirus font pression sur l'accès à la formation musicale en tant que partie d'une éducation globale, et menacent l'égalité de chances», souligne Christine Bouvard Marty, présidente de l'Association suisse des écoles de musique. Elle estime toutefois que les connaissances acquises grâce à l'étude offrent une bonne base pour continuer de réagir aux conséquences des restrictions. En même temps, la présidente de l'ASEM est convaincue que les offres et mesures introduites par les écoles de musique pendant la pandémie pourront être mises à profit pour le développement permanent de l'offre des écoles de musique.

Recherche «Enseignement instrumental et vocal virtuel»

L'enquête sur les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19 menée auprès des écoles de musique fait partie du projet de recherche «Enseignement instrumental et vocal virtuel: expériences, défis et opportunités pour l'avenir» de l'Association suisse des écoles de musique (ASEM) et de la Haute École Spécialisée de Lucerne – Musique. Dans une première phase du projet, environ 1500 professeurs de musique ont été interrogés en août et en septembre 2020 au sujet de l'enseignement durant le confinement. De premiers résultats ont été publiés en février 2021 dans la Newsletter ASEM ([Link](#)).

Dans la deuxième partie présentée ici, les directions des écoles de musique membres de l'ASEM ont été interrogées sur les conséquences musico-pédagogiques et économiques. En ce moment, une autre enquête est en cours auprès des directions des écoles de musique. Les connaissances acquises doivent servir à prendre des mesures encore plus ciblées contre le recul des inscriptions. Les résultats de l'ensemble de la recherche seront publiés en principe en automne 2021.

Téléchargement des résultats détaillés de l'étude sur [hslu.ch](https://www.hslu.ch) (DE, FR, IT).

Contact médias:

Secrétariat de l'Association suisse des écoles de musique (ASEM)

T: +41 61 260 20 70, e-mail: info@musikschule.ch

Prof. Dr. Marc-Antoine Camp, directeur du CC Recherche en pédagogie musicale, Haute École Spécialisée de Lucerne – Musique

T: +41 76 391 80 10, e-mail: marc-antoine.camp@hslu.ch